



# Demande d'admission

## Informations Personnelles :

M  Mme  Mlle  
Nom : ..... Sexe :  M  F  
Prénom(s) : ..... Situation de famille :  Marié  Célibataire  
Nationalité : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance : .....  
Identifiant permanent (Affecté de l'Etat) : .....

## Adresse permanente :

Quartier : ..... Rue N° : .....  
.....  
Téléphone : .....  
NPA/Localité et Pays : ..... E-mail (en majuscule) : .....

## Année de scolarité :

Bachelor:  Première année  Deuxième année  Troisième année  
Master:  Première année  Deuxième année

## Faculté des sciences de gestion :

### Administration des affaires

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Bachelor/Licence en <b>Management d'entreprise</b>    | <input type="checkbox"/> Master en <b>Communication et Marketing</b> |
| <input type="checkbox"/> Bachelor/Licence en <b>Finance d'Entreprise</b>       | <input type="checkbox"/> Master en <b>Finance et Banque</b>          |
| <input type="checkbox"/> Bachelor/Licence en <b>Commerce International</b>     | <input type="checkbox"/> Master en <b>Leadership et Management</b>   |
| <input type="checkbox"/> Bachelor/Licence en <b>Marketing et Communication</b> |  |

## Faculté des sciences politiques :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bachelor/Licence en <b>Relations Internationales et Diplomatie</b>                   | <input type="checkbox"/> Master en <b>Relations Internationales et Diplomatie</b>          |
| <input type="checkbox"/> Bachelor/Licence en <b>Relations Internationales et Diplomatie (Cours du soir)</b>   | <input type="checkbox"/> Master <b>Exécutif en Relations Internationales et Diplomatie</b> |
| <input type="checkbox"/> Bachelor/Licence en <b>Relations Internationales et Diplomatie (100% en Anglais)</b> |  |

## Faculté de Droit :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bachelor/Licence en <b>Droit</b> | <input type="checkbox"/> Master en <b>Droit des Affaires</b> |
|---|--|

## Faculté des Sciences et Technologies :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Licence en <b>Informatique – option IA</b> | <input type="checkbox"/> Master en <b>Informatique appliquée option IA</b> |
|---|--|

## Accueil « Étudiants internationaux »

- Je souhaite bénéficier de l'accueil «étudiants internationaux»

## Pour la session de :

- Octobre      Section:  Français



**Connaissances linguistiques :**

- |   |                                      |                                 |                                  |
|---|--------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Français       | <input type="checkbox"/> très bonnes | <input type="checkbox"/> bonnes | <input type="checkbox"/> moyenne |
| <input type="checkbox"/> Anglais        | <input type="checkbox"/> très bonnes | <input type="checkbox"/> bonnes | <input type="checkbox"/> moyenne |
| <input type="checkbox"/> Autres : ..... | <input type="checkbox"/> très bonnes | <input type="checkbox"/> bonnes | <input type="checkbox"/> moyenne |

**Cours optionnel de langue anglaise, incluant un test de niveau :**

- N1 **débutant** - 120 heures     N2 **Intermédiaire** - 90 heures     N3 **Expert**- 60 heures

**Ecole / Université - nom et adresse**

**Diplômes obtenus**

**Année**

- 1...../...../.....
- 2...../...../.....
- 3...../...../.....

**Expériences professionnelles :**

- 1...../...../.....
- 2...../...../.....
- 3...../...../.....

**Hobbies :**

.....

.....

.....

**Autres compétences et expériences (expérience de recherche, etc.) :**

.....

.....

**Informations médicales - Je souhaite signaler un élément spécifique concernant ma santé :**

.....

**Comment avez-vous connu SWISS UMEF UNIVERSITY ?**

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Site internet de SWISS UMEF UNIVERSITY           | <input type="checkbox"/> Conférence ou événement organisé par SWISS UMEF UNIVERSITY              | <input type="checkbox"/> Recherche personnelle sur internet              |
| <u>Réseaux sociaux :</u>  | <input type="checkbox"/> Anciens étudiants ou alumni   | <input type="checkbox"/> Visite sur le campus ou journée portes ouvertes |
| <input type="checkbox"/> Facebook, LinkedIn, Instagram, Autre             | <input type="checkbox"/> Partenariat avec une autre institution                                  | <input type="checkbox"/> Organisation professionnelle ou employeur       |
| <input type="checkbox"/> Publicité en ligne (Google Ads, bannières, etc.) | <input type="checkbox"/> Article ou reportage dans les médias (journal, télévision, radio, etc.) | <input type="checkbox"/> Autre (à préciser).....                         |
| <input type="checkbox"/> Recommandation d'un ami ou d'un proche           | <input type="checkbox"/> Courriel ou newsletter de SWISS UMEF UNIVERSITY                         |  |
| <input type="checkbox"/> Salon ou foire éducative                         |  |  |

**Informations personnelles :**

Qui financera vos études ?     Parents     Vous-même     Employeur     Autre .....

Nom :.....Prénoms :.....

Adresse : .....

Téléphone :..... E-mail :.....

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

## Préambule

Swiss UMEF University of Côte d'Ivoire est une institution privée d'enseignement supérieur établie à Abidjan depuis 2018 conformément au droit ivoirien. Elle propose des programmes de Bachelor, Master, Master exécutif et formation continue et délivre ses propres diplômes. L'obtention du diplôme est conditionnée à la validation complète des exigences académiques, administratives et financières. Toute inscription vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions.

## Article 1 : Choix de la spécialisation

Les étudiants inscrits peuvent choisir une spécialisation après validation de leur parcours général. L'ouverture d'une spécialité est conditionnée à un minimum de 15 étudiants inscrits en Bachelor et 12 étudiants en Master. À défaut, l'établissement se réserve le droit :

- de ne pas ouvrir la filière / spécialité / programme
- de proposer une réorientation,
- de reporter l'inscription,
- de modifier les contenus pédagogiques,
- d'adapter les volumes horaires,
- d'adapter les modalités d'évaluation,
- dans un souci d'amélioration académique ou de conformité réglementaire.

## Article 2 : Frais relatifs aux activités académiques ou visites

Les frais relatifs aux activités pédagogiques, visites ou séminaires sont inclus dans les frais d'inscription annuels. Tout coût supplémentaire exceptionnel pourra être communiqué et restera à la charge de l'étudiant (20 000 FCFA par année).

## Article 3 : Paiement des droits de scolarité

L'inscription est validée par le responsable des admissions suite au :

- dépôt du formulaire - fiche de demande d'admission dûment complété
- signature des présentes conditions avec toutes les pièces demandées :
- paiement des frais d'inscription.

En cas d'admission tardive après le début des cours, aucun remboursement ne pourra être exigé pour les cours manqués.

Il appartient à l'étudiant de rattraper le contenu académique. L'inscription engage l'étudiant pour l'intégralité de l'année académique. Les frais d'inscription sont non remboursables. Toute scolarité engagée reste complètement due, sauf cas de force majeure.

## Article 4 : Échéances de paiement

Les droits de scolarité sont fixés annuellement. Le paiement échelonné constitue une facilité accordée à titre exceptionnel. Tout retard de paiement entraîne :

- facturation d'une pénalité de 5 000 CFA par relance,
- suspension immédiate des services académiques.

Les pénalités seront facturées et ajoutées au solde dû. Après 30 jours sans régularisation :

- Swiss UMEF pourra résilier la convention,
- le solde deviendra immédiatement exigible.

## Article 5 : Abandon / Interruption de la scolarité

En cas d'interruption pour maladie supérieure à 3 mois, sur justificatif médical, un ajustement pourra être étudié. Dans tous les autres cas :

- abandon en cours d'année,
- annulation après la rentrée,
- exclusion disciplinaire,

Les droits de scolarité restent intégralement dus. Toute demande doit être formulée par écrit.

## Article 6 : Frais de recouvrement et conditions financières

Tous frais de recouvrement sont à la charge de l'étudiant. Les frais suivants s'appliquent :

- Relance : 5 000 CFA
- Reprise module : 15 000 CFA
- Examen supplémentaire : 15 000 CFA
- UE manquantes : prorata

En cas d'exclusion temporaire ou définitive, les droits restent dus.

## Article 7 : Demande de visa

Les démarches administratives de visa sont de la responsabilité exclusive de l'étudiant. Le refus de visa ne constitue pas un motif de remboursement.

## Article 8 : Organisation des cours

Les cours sont dispensés par modules. Certains cours peuvent être dispensés en anglais. L'établissement peut organiser des cours à distance sans réduction des frais. La plateforme numérique E-Academy constitue l'outil pédagogique et administratif officiel de Swiss UMEF University of Côte d'Ivoire. Son utilisation est obligatoire pour l'ensemble des étudiants durant toute la durée de leur scolarité.

### 1. Accès et consultation régulière

Chaque étudiant s'engage à :

- Se connecter à la plateforme au minimum une fois par semaine ;
- Consulter régulièrement les informations académiques et administratives mises à sa disposition ;
- Prendre connaissance des communications officielles diffusées par l'administration ou les enseignants.

L'absence de consultation de la plateforme ne pourra en aucun cas être invoquée pour justifier un manquement, un retard ou une absence d'information.

### 2. Contenus disponibles

L'espace personnel de l'étudiant comprend notamment :

- Les supports de cours ;
- Les plannings ;
- Les notes et relevés ;
- Les factures et échéanciers ;
- Les convocations ;
- Les communications officielles ;
- Les consignes pédagogiques ;
- Les documents administratifs nécessaires à son parcours.

La plateforme constitue le canal officiel de transmission entre l'étudiant, les enseignants et l'administration.

### 3. Dépôt des travaux et obligations académiques

Les enseignants peuvent exiger que :

- Les devoirs,
- Les travaux dirigés,
- Les mémoires,
- Les projets ou examens en ligne,

soient déposés exclusivement via E-Academy. Tout travail non déposé dans les délais fixés sera considéré comme non rendu et pourra entraîner l'attribution de la note zéro, sans préjudice d'éventuelles sanctions académiques.

### 4. Caractère personnel et confidentiel de l'espace étudiant

L'accès à E-Academy est strictement personnel et confidentiel. L'étudiant est responsable :

- De la protection de ses identifiants,
- De toute activité réalisée via son compte.

Tout partage d'accès ou utilisation frauduleuse pourra entraîner des sanctions disciplinaires.

### 5. Équipement et adresse électronique obligatoire

L'utilisation de la plateforme nécessite :

- La possession d'un ordinateur personnel fonctionnel ;
- Un accès internet stable ;
- Une adresse électronique dédiée, active et consultée régulièrement, valable pour toute la durée des études.

L'absence d'équipement informatique ou de connexion internet ne constitue pas un motif d'exonération académique ou financière.

### 6. Valeur contractuelle

E-Academy constitue le canal officiel de communication entre l'étudiant, les enseignants et l'administration. Toute information publiée sur la plateforme est réputée portée à la connaissance de l'étudiant.

## Article 9 : Modifications

Ce document peut être modifié par Swiss UMEF avant son entrée en vigueur.

## Article 10 : Équipement obligatoire

Chaque étudiant doit disposer d'un ordinateur portable personnel et d'une adresse e-mail.

## Article 11 – Assiduité et discipline

La présence au cours est obligatoire.

- 3 retards = 1 absence
- Absence non justifiée sous 48h = absence injustifiée
- 5 absences injustifiées : interdiction d'examen possible

Retard : au-delà de 15 min est équivalent à l'absence d'une demi-journée.

## Article 12 – Tenue et respect des locaux

La tenue exigée par l'établissement doit être acquise avant la rentrée. L'étudiant s'engage à :

- Respecter les professeurs et l'administration,
- Maintenir les salles propres,
- Respecter le matériel.

Toute détérioration fera l'objet d'une facturation.

## Article 13 – Exclusion pour non-paiement

En cas de non-paiement persistant :

- suspension des cours,
- interdiction d'examen,
- exclusion administrative possible.

L'exclusion ne supprime pas la dette.

## Article 14 – Responsabilité du garant

Le garant se porte caution solidaire et indivisible du paiement intégral. Il accepte que toute mise en demeure lui soit adressée directement.

Le parent, tuteur légal ou garant reconnaît que son engagement ne se limite pas au seul paiement des frais de scolarité, mais constitue un engagement global de responsabilité vis-à-vis de l'établissement.

À ce titre, il s'engage expressément à :

1. Assurer le respect par l'étudiant des règles disciplinaires, académiques et administratives en vigueur au sein de Swiss UMEF University of Côte d'Ivoire.
2. Veiller à l'assiduité de l'étudiant, au respect des horaires, des consignes pédagogiques et des obligations académiques.
3. Garantir le paiement intégral et ponctuel des droits de scolarité, pénalités éventuelles et frais complémentaires.
4. Répondre à toute convocation de l'administration en cas de manquement disciplinaire, absence répétée, comportement inapproprié ou défaut de paiement.
5. Assumer la responsabilité financière de toute dégradation du matériel, des infrastructures ou des équipements causée par l'étudiant.
6. Maintenir une communication régulière avec l'établissement afin d'assurer un suivi académique et comportemental sérieux.

Le garant reconnaît être solidairement et indivisiblement responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues par l'étudiant, et accepte que toute mise en demeure ou action en recouvrement puisse lui être directement adressée.

En cas de manquement grave aux obligations disciplinaires ou financières, l'établissement se réserve le droit de prononcer une exclusion temporaire ou définitive de l'étudiant, sans que cela n'annule l'exigibilité des sommes restant dues.

Le présent engagement est ferme, irrévocable et valable pour toute la durée de l'inscription académique concernée.

Mention manuscrite obligatoire :

"Bon pour engagement solidaire et irrévocable".

## Article 15 – Droit d'image

Dans le cadre de ses activités pédagogiques, administratives et de communication, Swiss UMEF University – Campus d'Abidjan est amenée à réaliser des photographies et/ou des vidéos sur lesquelles peuvent apparaître les étudiants.

Tout étudiant inscrit à Swiss UMEF University of Côte d'Ivoire autorise, sauf opposition écrite préalable, l'établissement à utiliser son image dans un but exclusivement pédagogique, informatif et promotionnel (site internet, réseaux sociaux, supports imprimés, affiches, flyers, brochures, vidéos institutionnelles, communiqués de presse). Cette autorisation est accordée à titre gratuit, pour une durée indéterminée et pour une diffusion sur tous supports actuels et futurs, dans le respect de la dignité, de la vie privée et de l'image de l'étudiant. Aucune utilisation ne pourra être faite à des fins commerciales directes ou préjudiciables à la personne concernée. L'étudiant peut à tout moment retirer son autorisation par demande écrite adressée à l'administration de Swiss UMEF University of Côte d'Ivoire.

Ce retrait prendra effet pour les utilisations futures et ne pourra avoir d'effet rétroactif sur les supports déjà diffusés.

## Article 16 – Litiges

Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux d'Abidjan.

**Signature, précédée de la mention : « Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de l'inscription ».**

Signature de l'étudiant

Signature du garant

Tél:(+225) 27 22 21 91 87 / [www.swiss-umef.ci](http://www.swiss-umef.ci) / [info@swiss-umef.ci](mailto:info@swiss-umef.ci)

We think differently !

Cocody Riviera Bonoumin, derrière Abidjan MALL

07 01 10 21 26 (Bachelor) / 05 86 86 25 35 (Master)

